



**PROGRAMME D'OPPORTUNITÉS 2015 :
ASSURER LA JUSTICE EN PERCEPTION ET REALITE**

Objet : Codifier une politique globale, uniforme en matière d'agression sexuelle

Date : 17 janvier 2015

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a présenté aujourd'hui la quatrième partie de son Programme des Opportunités 2015 – une proposition législative visant à protéger la sécurité et les droits de tous les étudiants de facultés et d'universités de l'Etat de New York. La proposition codifiera une prévention des agressions sexuelles et une politique de réponse précédemment adoptée par l'Université d'Etat de New York, appliquant les dispositions à toutes les facultés et universités – publiques et privées – dans l'Etat de New York.

Cette politique de SUNY a été l'une des premières du genre de la nation et crée un cadre d'apprentissage et de vie plus sûrs pour les étudiants en définissant les attentes spécifiques et uniformes de sécurité et de responsabilité. Tous les campus SUNY ont adopté cette politique, qui peut être consultée [ici](#), en décembre 2014. Le réseau de l'Université de la Ville de New York a également adopté une politique similaire pour lutter contre les agressions sexuelles et pour la réponse du campus dans toutes les écoles CUNY.

Selon le Bureau des Droits civils du Département de l'Education des Etats-Unis, 11 facultés et universités de l'Etat de New York font l'objet d'une enquête pour traitement incorrect des plaintes d'agression sexuelle.

Bien qu'il soit généralement accepté que les agressions sexuelles sur les campus universitaires sont insuffisamment signalées et que le problème est plus important que ne le suggèrent les chiffres, les chiffres disponibles sont impressionnants :

- Selon les données du Département de l'Education des Etats-Unis, les campus universitaires ont signalé près de 5 000 faits de violences sexuelles par la force sur la seule année 2012, l'année la plus récente pour lesquelles les données sont disponibles. Au cours de cette période, il y a eu 365 délits sexuels par la force signalés par les campus dans l'Etat de New York, dont 72 se sont produits dans la Ville de New York ;

- Une femme sur cinq est victime de viol au cours de ses études, selon l'Institut national de la Justice ;
- Au moins 1 étudiante sur 4 sera victime d'agression sexuelle au cours de ses études, selon les statistiques compilées par la Coalition contre les agressions sexuelles de l'Etat de New York ;
- Moins de 5% des viols d'étudiantes sont signalés aux forces de l'ordre, selon l'Institut national de la Justice ;
- On estime que dans 80 à 90% des cas, la victime connaît son agresseur, selon le Réseau national du viol, des abus et de l'inceste (Rape, Abuse, and Incest National Network) (RAINN) ;
- Dix-neuf pour cent des femmes et six pour cent des hommes dans les universités seront victimes de tentative d'agression sexuelle ou d'agression sexuelle au cours de leurs études de premier cycle, selon une étude de 2007 financée par l'Institut national de la Justice ;
- Les femmes dans les universités ont un risque plus élevé d'agression sexuelle que leurs pairs qui ne fréquentent pas l'université, selon l'Institut national de la Justice.

La législation du Gouverneur étendra la politique et les protections de SUNY aux facultés et universités à l'échelle de l'Etat et assurera que tous les étudiants d'universités de l'Etat, plus d'un million au total, seront protégés par des procédures et directives complètes et uniformes. Une fois devenue loi, cette politique contribuera grandement à protéger plus d'étudiants dans l'Etat de New York.

La législation comprendra :

- Une définition à l'échelle de l'Etat du consentement exprès comme un accord clair, sans ambiguïté, et volontaire entre les participants pour s'engager dans une activité sexuelle spécifique ;
- Une politique d'amnistie à l'échelle de l'Etat, pour assurer que les étudiants signalant des incidents d'agression sexuelle ou d'autres faits de violences sexuelles bénéficieront de l'immunité sur certaines violations de politique de campus, telles que l'usage de drogue et d'alcool ;
- Une Déclaration des Droits des victimes/survivants de violences sexuelles, que les campus devront distribuer à tous les étudiants afin d'informer en particulier les victimes de violences sexuelles sur leurs droits légaux et la manière d'avoir accès aux ressources appropriées. La Déclaration des Droits indique clairement que les étudiants ont le droit de savoir qu'ils peuvent signaler des agressions sexuelles aux forces de l'ordre à l'extérieur, notamment la Police de l'Etat ;
- Des exigences de formation globale pour les administrateurs, le personnel, et les étudiants, notamment lors de l'orientation des nouveaux étudiants.

En plus d'annoncer la politique de SUNY l'an dernier, le Gouverneur Cuomo a également lancé un nouveau site web qui offre d'importantes informations concernant la prévention et la réponse en matière d'agressions sexuelles sur tous les campus universitaires dans un format convivial pour les

étudiants, les parents, les administrateurs et les forces de l'ordre. En particulier, le site web offre des ressources aux étudiants pour savoir comment ils peuvent se protéger et rechercher de l'aide si besoin, et accéder à des données sur les agressions sexuelles et les crimes violents signalés sur tous les campus universitaires opérant dans l'Etat de New York. Les données sont rapportées au Département de l'Education des Etats-Unis. Le site web peut être visité à <http://www.campuscrime.ny.gov>.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride